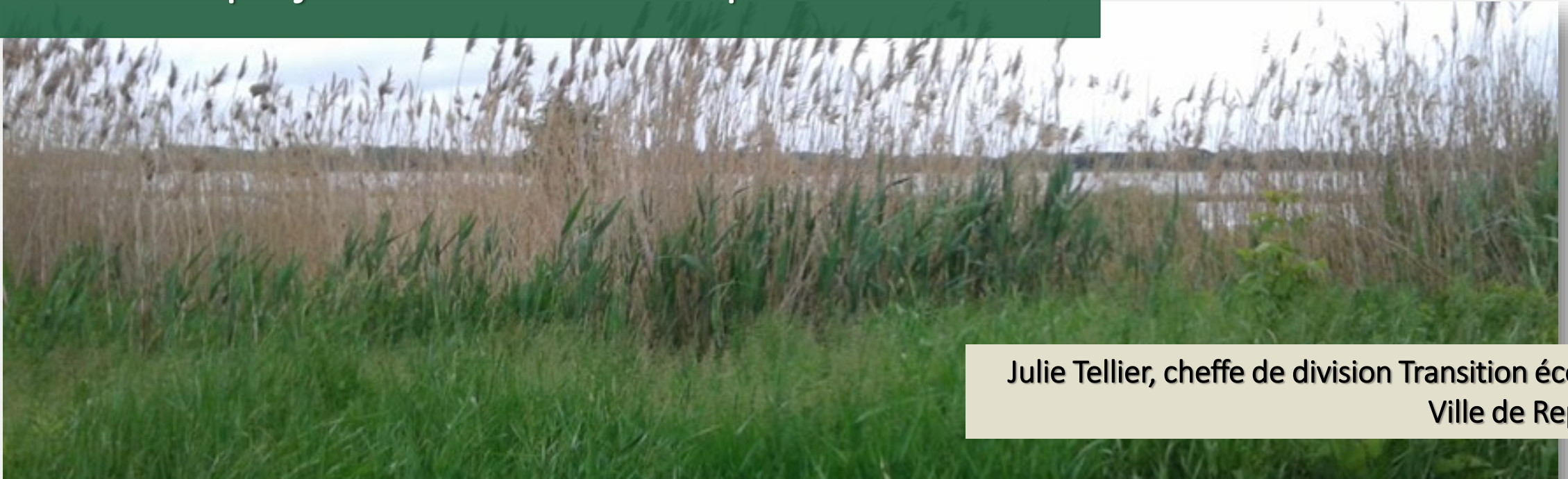




Lutte au roseau commun :

le projet de l'Île Lebel marque son territoire



Julie Tellier, cheffe de division Transition écologique
Ville de Repentigny



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme interactions communales, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Lutte au roseau commun : le projet de l'Île Lebel marque son territoire

1.

**CONTEXTE
DES PEE**

2.

**PHRAGMITE
AUSTRALIS**

3.

**ÉTAT DE LA
SITUATION**

4.

**PLANIFICATION
DU PROJET**

5.

**ÉTAPES DE
RÉALISATION**

6.

**POURSUITE DU
PROJET**

1. Le contexte

30%

Au Québec

Espèces exotiques

39%

**Horticulture
ornementale**

Introduction des plantes
exotiques naturalisées

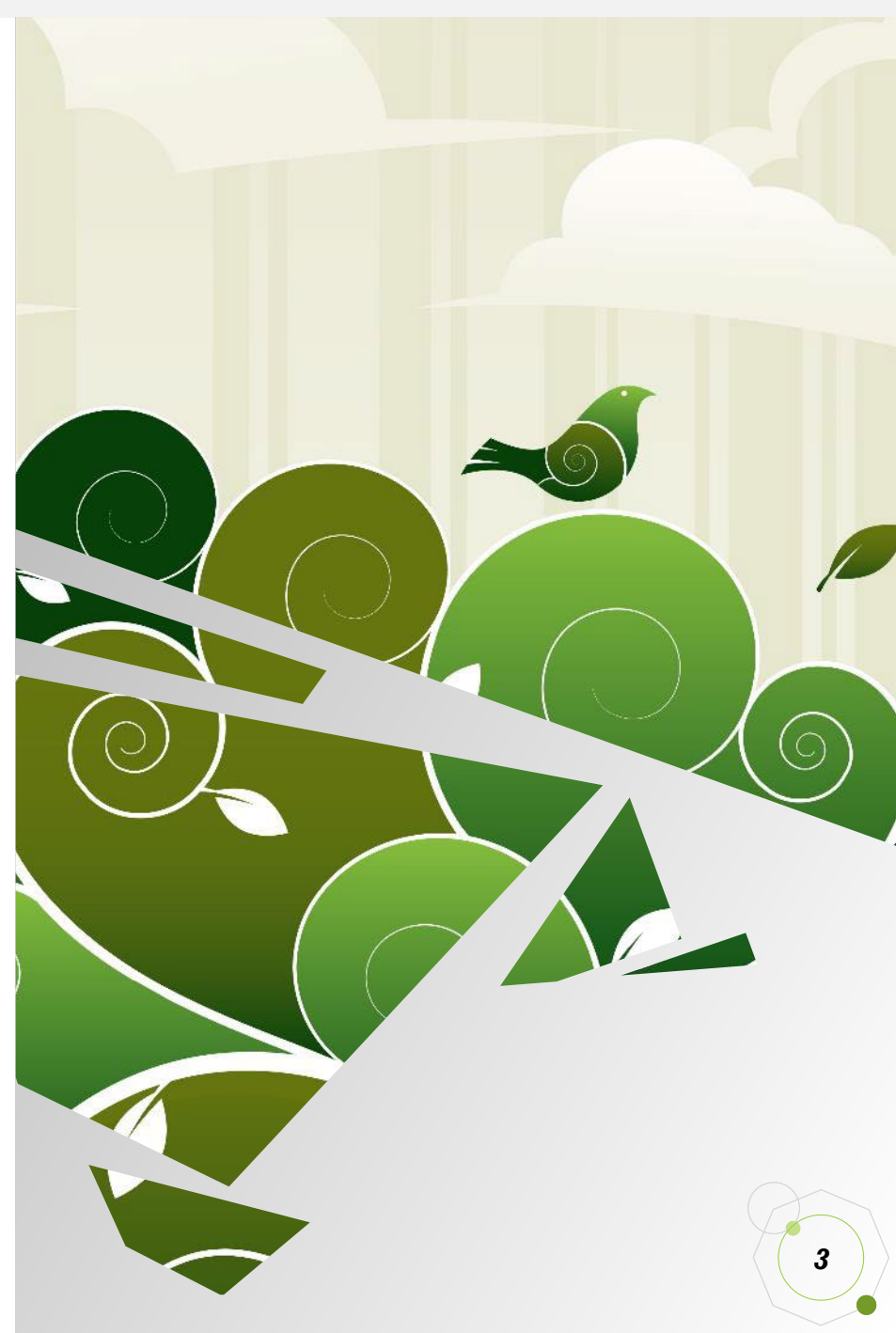
Principale source

350

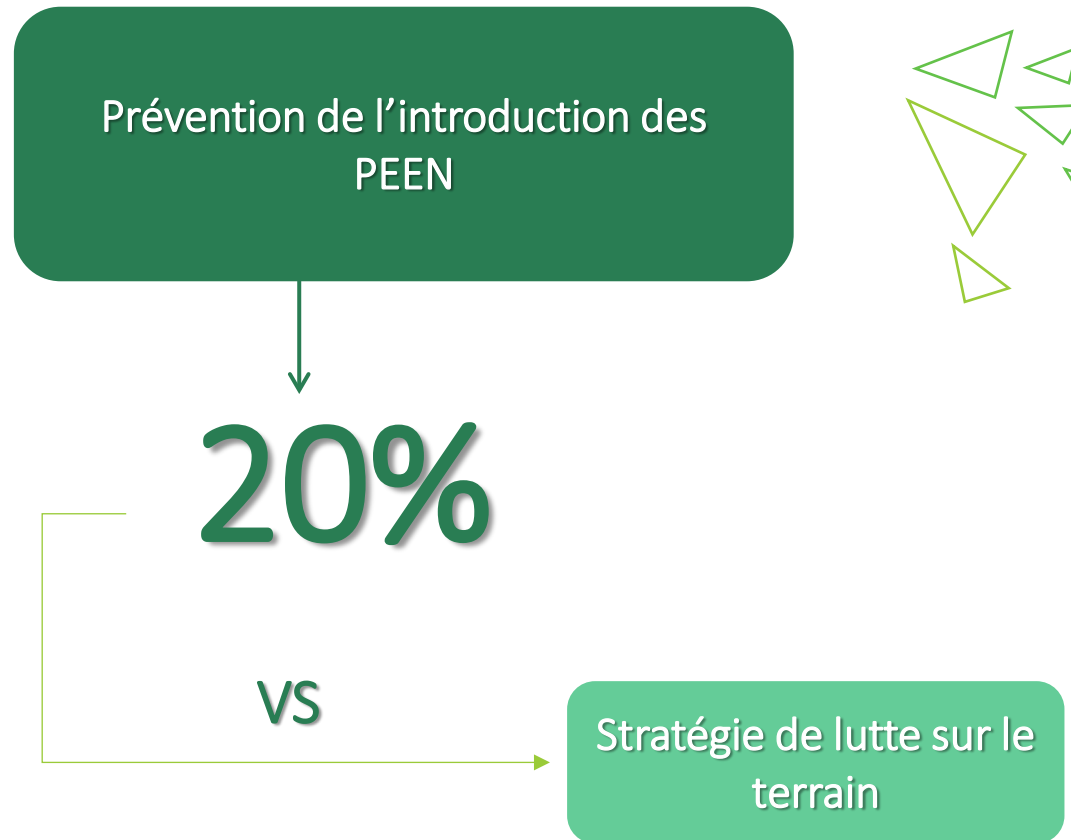
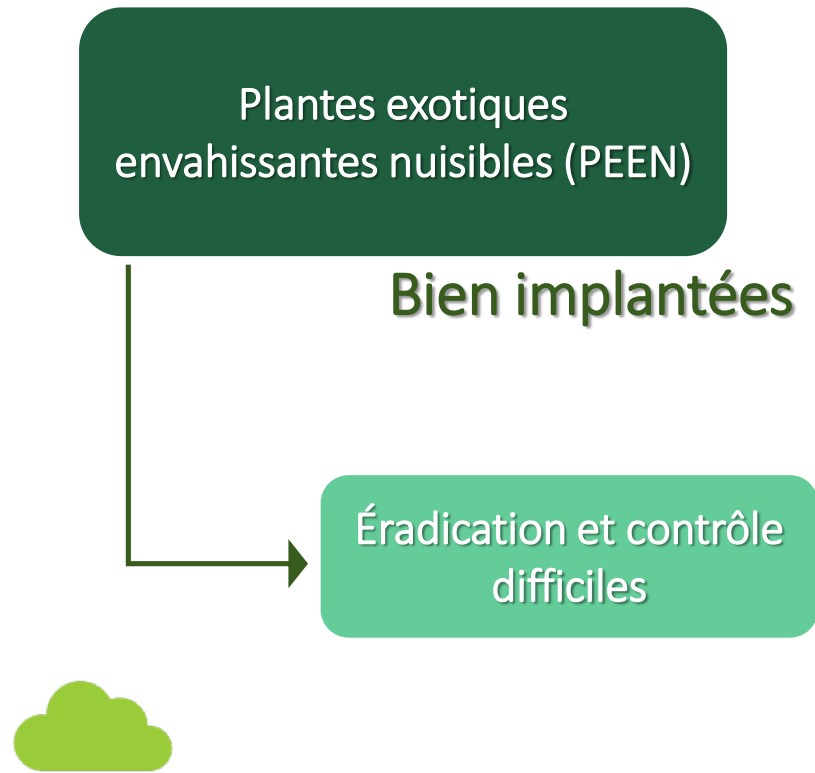
**Espèces
introduites**

Potentiellement
envahissantes et nuisibles

5^e source de la perte
de biodiversité

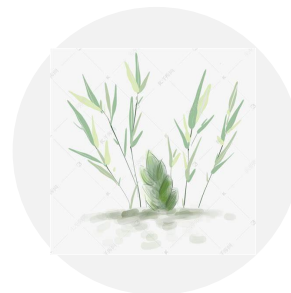


1. Le contexte





2. LE PHRAGMITE



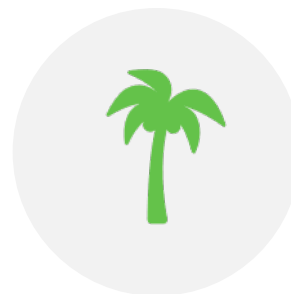
Le roseau commun

Phragmites australis



Introduit par les activités humaines

Navigation commerciale et de plaisance, la pêche, l'horticulture, l'agriculture, etc



Impact majeur sur nos écosystèmes

Biodiversité locale et la faune, espèces menacées

Tige : rugueuse et de couleur gris-vert, jaune pâle ou beige, mesure de 1,5 à 2,5 mètres (de 5 à 8 pieds) de hauteur et elles peuvent atteindre 5 mètres (16 pieds);

Feuille : plate, lisse et sans poil; ligule ciliée, oreillettes absentes;

Inflorescence : différentes teintes, épillet de juillet à septembre pluriflores accompagnés de poils soyeux;

Fruit : atteint sa maturité en septembre et en octobre; graines sont recouvertes de poils soyeux;

Racine: rhizome long et résistant, jusqu'à une profondeur de 1 mètre (3 pieds) dans le sol.

Comment reconnaît-on la plante??





Prévenir et éliminer le phragmite

Étant donné les effets nuisibles du roseau commun sur l'environnement et parce qu'il est très difficile de l'éradiquer, il est important de prévenir son établissement

- éviter de le semer, de le planter, de le multiplier ou de le transporter;
- débiter la lutte dès son apparition et poursuivre les travaux sur plusieurs années;
- effectuer un suivi rigoureux des endroits traités;
- ensemercer ou planter des espèces végétales compétitives qui recouvriront rapidement le sol et qui feront de l'ombrage;
- éviter de disperser les fragments de tiges, de rhizomes et les graines lors du déplacement de machinerie souillée et du transport de terre.
Éviter d'utiliser cette terre;
- jeter les résidus de roseau commun aux ordures.
Ne les laissez pas dans la nature et ne les déposez pas dans le compost domestique.

Détection des EEE

Localisation



Observations de roseau commun (*Phragmites australis subsp. australis*) au Québec

Direction de la protection des espèces et

- *Phragmites australis subsp. australis*
- Région administrative
- MRC

150 km

Québec



GUIDE

DE L'ÉCOCITOYEN



Repentigny
Sépanouir

Outils pour contribuer
à la lutte aux espèces
exotiques
envahissantes

SUBVENTIONS



PARC DE L'ÎLE LEBEL

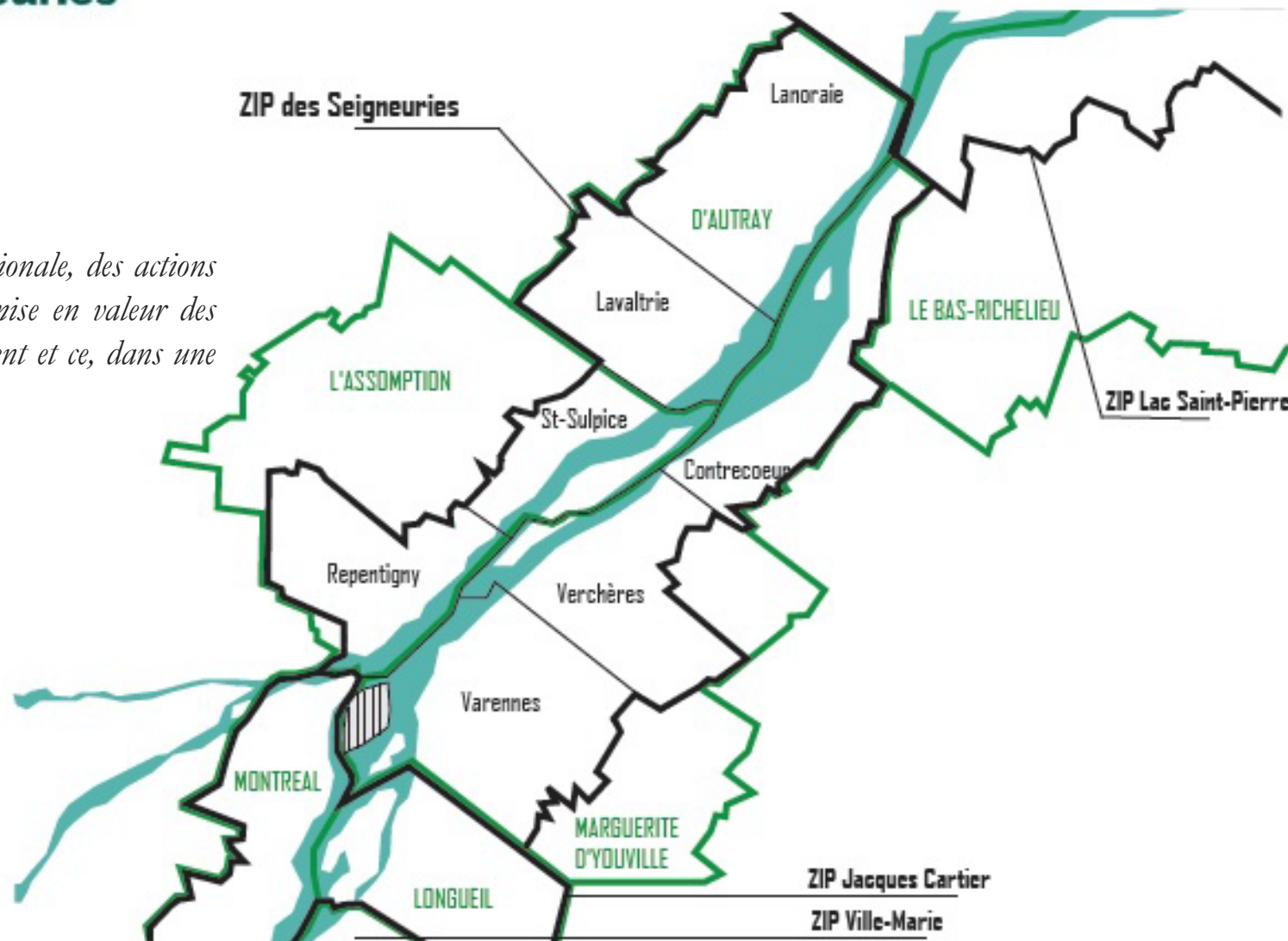
- figure parmi les trente écosystèmes prioritaires du sud de Lanaudière;
- gestion déléguée par un organisme;
- superficie de 15,7 hectares;
- supporte des herbiers aquatiques d'importance fréquentés par des espèces en situation précaire;
- présence de multiples talles de roseau commun observées depuis près de 15 ans.

➤ Zone d'Intervention Prioritaire

➤ Mission

Promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et usages liés au fleuve Saint-Laurent et ce, dans une perspective de développement durable.

-  Fleuve Saint-Laurent
-  Limites des MRC
-  Limites des Comités ZIP
-  Secteur protégé (Comité ZIP)
-  Limites municipales



3. ÉTAT DE LA SITUATION

2011

premières talles observées

2015

début du contrôle de l'expansion du roseau commun en plusieurs phases



4. PLANIFICATION DU PROJET

Complexité de la méthode

- contrôler et réduire la croissance des colonies de phragmite par la coupe répétée des tiges aériennes;
- utiliser des appareils propres et effectuer leur entretien à l'extérieur du littoral et de la bande riveraine;
- avoir à sa disposition une trousse d'urgence pour faire face aux déversements accidentels d'huile ou d'essence;
- s'assurer que la machinerie soit exempte de débris de phragmite avant de sortir du site afin de limiter la propagation de cette plante envahissante.



5. ÉTAPES DE RÉALISATION

2021 Phase 1

Section pilote

Coupe répétée

Superficie 1.22 ha

2022 Phase 2

Portion Est

Coupe répétée

Superficie 2.34 ha



5. ÉTAPES DE RÉALISATION

2023 et 2024
Phase 3

Coupe répétée
8 273m²



5. ÉTAPES DE RÉALISATION

2025 ...fin?

Coupe répétée

8 273m²



Remplacement par des végétaux compétitifs

Amélioration de la gestion des plantes exotiques et envahissantes par l'industrie horticole et les municipalités

Je te
remplace



Un programme écoresponsable
de lutte aux plantes envahissantes



<https://plantesenvahissantes.org/programme-je-te-remplace/>

 québecvert



Repentigny
S'épanouir

Info-environnement 🧑

450 470-3830 📞

info-environnement@repentigny.ca ✉

repentigny.ca 🌐